

REGISTRE des DELIBERATIONS**DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du Conseil Municipal****Jeudi 28 août 2025**Date de la convocation : 1^{er} août 2025Date de l'affichage : 1^{er} août 2025

La séance débute à 20h30 et se termine à 21h20

Le Maire,
Jean-Luc CANTALOUBE

Ouverture de la séance sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Maire de Terre-De-Bancalié,

Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE - Monsieur Pierre CALVIGNAC - Madame Karine LEFORT - Monsieur Georges KIRTAVA - Madame Marie-Christine PAYRASTRE - Monsieur Bernard TROUILHET - Madame Nathalie FABRE - Madame Valérie SAALI - Monsieur Maxime SOULET - Madame Nathalie BERLOU - Monsieur Jean-Marc ZÉNON - Monsieur Stéphane JAMEN - Madame Amandine LANET

Formant la majorité des membres en exercice

Étaient représentés : Madame Anna CALS (pouvoir donné à Jean-Luc CANTALOUBE) - Monsieur Jean-Luc VALÉRY (pouvoir donné à Pierre CALVIGNAC)

Étaient absents et excusés : Monsieur Paul PICOT - Monsieur Jean-Pierre GOS - Madame Isabelle ROBERT - Madame Anne CABROL - Monsieur Gilles FARENC - Madame Virginie BOU - Madame Laëtitia GROS - Monsieur Tanguy VALAT

Madame Nathalie FABRE a été élue secrétaire de séance.

Point n°1 : Adoption du procès-verbal du Conseil Municipal du 2 juin 2025

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 2 juin 2025.

Point n°2 : Décisions du Maire

Jean-Luc CANTALOUBE donne communication au Conseil Municipal des décisions prises par délégation par Monsieur le Maire en vertu de l'article L 2222-22 du code général des collectivités territoriales depuis la dernière séance du Conseil Municipal :

67/2025	26/05/2025	Devis avec ATERPLO du Séquestre pour la réalisation des diagnostics immobiliers règlementaires avant location du logement situé 2bis rue de la mairie pour un montant de 380€ TTC
68/2025	26/05/2025	Devis avec ATERPLO du Séquestre pour la réalisation des diagnostics immobiliers règlementaires avant location du logement situé 29bis place des Marronniers pour un montant de 330€ TTC
69/2025	26/05/2025	Devis avec ATERPLO du Séquestre pour la réalisation des diagnostics immobiliers règlementaires avant location du logement situé 29 place des Marronniers pour un montant de 380€ TTC

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 13

Nombre de votants : 15

REGISTRE des DELIBERATIONS**DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du Conseil Municipal****Jeudi 28 août 2025**Date de la convocation : 1^{er} août 2025Date de l'affichage : 1^{er} août 2025

La séance débute à 20h30 et se termine à 21h20

Le Maire,*Jean-Luc CANTALOUBE*

70/2025	26/05/2025	Devis avec ATERPLO du Séquestre pour la réalisation des diagnostics immobiliers règlementaires avant location du logement situé 5 place du sacré chœur pour un montant de 420€ TTC
71/2025	26/05/2025	Devis avec la société SCOL-ART-REX d'Avèze pour l'achat de fournitures scolaires pour l'école de Lafenasse pour un montant de 83,70€ TTC
72/2025	26/05/2025	Devis avec ORANGE BUSINESS SERVICES d'Issy-Les-Moulineaux pour l'achat d'un téléphone de bureau pour un montant de 69€ HT
73/2025	03/06/2025	Contrat avec la MFR de Peyregoux pour la fourniture et la livraison de repas en liaison chaude pour la cantine de l'école de Lafenasse pour l'année scolaire 2025/2026 pour un tarif unitaire de repas livré de 3,82€ HT
74/2025	06/06/2025	Mouvement de crédits n°1/2025: réduction de crédits de 1 850€ sur l'opération « aménagement d'un parking à Travanet »/chapitre 21/article 212 et hausse de crédits de 1 850€ sur l'opération « achat de copieurs et de matériel informatique »/chapitre 21/article 2183
75/2025	06/06/2025	Devis avec la CARROSSERIE VIRAZELS de Laboutarié pour le remplacement d'une vitre cassée du camion Renault Master des services techniques pour un montant de 344,88€ HT
76/2025	10/06/2025	Devis avec l'entreprise EQUASYS d'Albi pour la fourniture et installation d'un vidéoprojecteur interactif à l'école de Lafenasse pour un montant de 1 499€ HT
77/2025	13/06/2025	Devis avec l'entreprise SUD OUEST SIGNALISATION de Marssac-sur-Tarn pour l'achat de panneaux de signalisation dans le cadre de l'opération d'aménagement d'un parking à Travanet pour un montant de 358,49€ HT
78/2025	13/06/2025	Devis avec l'entreprise SUD OUEST SIGNALISATION de Marssac-sur-Tarn pour l'achat de panneaux de signalisation dans le cadre de l'opération d'aménagement de la traverse de Lafenasse pour un montant de 406,96€ HT
79/2025	13/06/2025	Devis avec l'entreprise JULIEN GASC ELECTRICITE GENERALE de Lombers pour le raccordement électrique du local du café associatif au nouveau compteur électrique pour un montant de 383€ HT
80/2025	13/06/2025	Avenant n°2 au marché avec l'entreprise SAS ETABLISSEMENTS GONZALEZ de Launaguet pour les

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 13

Nombre de votants : 15

REGISTRE des DELIBERATIONS**DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du Conseil Municipal****Jeudi 28 août 2025**Date de la convocation : 1^{er} août 2025Date de l'affichage : 1^{er} août 2025

La séance débute à 20h30 et se termine à 21h20

Le Maire,*Jean-Luc CANTALOUBE*

		travaux de menuiseries extérieures de l'opération de réhabilitation d'un logement à Saint-Antonin (lot 4) : suppression d'un garde-corps de fenêtre, soit une moins-value de 344€ HT
81/2025	13/06/2025	Avenant n°2 au marché avec l'entreprise JULIEN GASC de Lombers pour les travaux d'électricité de l'opération de réhabilitation d'un logement à Saint-Antonin (lot 9) : adaptation de chantier sur l'installation électrique, soit une moins-value de 1522€ HT
82/2025	13/06/2025	Vente d'une concession de 3m ² dans le cimetière communal de Lafenasse à Monsieur et Madame Bruno SALVADOR à l'effet d'y fonder la sépulture de leur famille
83/2025	17/06/2025	Mouvement de crédits n°2/2025 : réduction de crédits de 2 200€ sur l'opération « programme de rénovation énergétique du parc locatif 2022 »/chapitre 23/article 231 et hausse de crédits de 2 200€ sur l'opération « construction d'une école »/chapitre 20/article 2031
84/2025	19/06/2025	Devis avec l'entreprise JULIEN GASC ELECTRICITE GENERALE de Lombers pour le remplacement d'un interrupteur différentiel à la salle des fêtes de Ronel pour un montant de 215€ HT
85/2025	19/06/2025	Bon de commande auprès du groupement constitué de la SASU CARCELLER de Réalmont et de la SAS MAILLET TP de Lombers pour la réparation de la voirie communale de la Renaudié à Saint-Antonin pour un montant de 594€ HT (annule et remplace le bon de commande signé en date du 2 mai 2025)
86/2025	19/06/2025	Renonciation au droit de préemption urbain pour un bien bâti de 1460 m ² situé 106 chemin de Calvayrac à Terre-Clapier (296 A 503 et 296 A 504)
87/2025	19/06/2025	Renonciation au droit de préemption urbain pour un bien bâti de 381 m ² situé 1 rue des écoles à Lafenasse (260 E 8 et 260 E 9)
88/2025	30/06/2025	Devis avec l'association ADAM ROCK d'Albi pour l'animation du marché des producteurs de pays de Saint-Antonin le 7 août pour un montant de 350€ TTC
89/2025	08/07/2025	Contrat avec la SAS MEDICAL SERVICE 81 de Lombers pour la maintenance des 6 défibrillateurs de la commune pour un montant annuel de 1080€ HT
90/2025	10/07/2025	Renonciation au droit de préemption urbain pour un bien bâti de 134 m ² situé 16 avenue Augustin Malroux à Lafenasse (260 E 232)
91/2025	10/07/2025	Avenant n°3 au marché avec l'entreprise SUD TECHNOLOGIE

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 13

Nombre de votants : 15

REGISTRE des DELIBERATIONS**DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du Conseil Municipal****Jeudi 28 août 2025**Date de la convocation : 1^{er} août 2025Date de l'affichage : 1^{er} août 2025

La séance débute à 20h30 et se termine à 21h20

Le Maire,*Jean-Luc CANTALOUBE*

		de Castres pour les travaux d'électricité de l'opération de réhabilitation d'un logement au Travet (lot 10) : suppression de deux panneaux rayonnants, soit une moins-value de 677,24€ HT
92/2025	10/07/2025	Avenant n°2 au marché avec la SAS CONCEPT CARRELAGE d'Albi pour les travaux de faïence de l'opération de réhabilitation d'un logement au Travet (lot 8) : réduction de la surface de faïence dans la salle d'eau, soit une moins-value de 750€ HT
93/2025	15/07/2025	Convention avec la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois pour la mise à disposition de lignes d'eau et d'un éducateur sportif à l'espace aquatique Atlantis pour l'école de Lafenasse pour un montant de 2 018€ TTC
94/2025	17/07/2025	Renonciation au droit de préemption urbain pour un bien bâti de 643 m² situé 8 rue des Léonciens à Saint-Lieux (260 B 324, 325, 326, 327, 328, 513, 515 et 518)
95/2025	18/07/2025	Devis avec la SAS MEDICAL SERVICE 81 de Lombers pour la fourniture de 5 paires d'électrodes pour défibrillateur pour un montant de 431,25€ HT
96/2025	21/07/2025	Devis avec l'entreprise MEDIALEX de Rennes pour la parution dans l'Echo du Tarn d'un avis d'enquête publique pour un montant de 346,14€ HT
97/2025	21/07/2025	Devis avec LE TARN LIBRE d'Albi pour la parution d'un avis d'enquête publique pour un montant de 350,43€ HT
98/2025	22/07/2025	Devis avec l'entreprise FABREGUE de Saint-Yrieix-la-Perche pour l'achat de ramettes de papier et de fournitures administratives pour un montant de 507,01€ HT
99/2025	24/07/2025	Mouvement de crédits n°3/2025 : réduction de crédits de 11 000€ sur l'opération « programme de rénovation énergétique du parc locatif 2022 » / chapitre 23 / article 231 et hausse de crédits de 11 000€ sur l'opération « construction d'une école »/chapitre 20/article 2031
100/2025	24/07/2025	Devis avec ST2D de Brens pour la réalisation d'une étude géotechnique « G2 AVP et PRO » sur le terrain d'assiette de la future école, route d'Alban, lieudit Radablène à Roumégoux pour un montant de 8 130€ HT
101/2025	24/07/2025	Devis avec l'entreprise CIRCUIT 81 de Saint-Juéry pour l'achat d'un souffleur à dos avec ceinture à batterie et harnais pour un montant de 544€ HT (annule et remplace la décision n°65/2025)
102/2025	31/07/2025	Devis avec la SAS MEDICAL SERVICE 81 de Lombers pour la fourniture d'une batterie pour défibrillateur (Terre-Clapier) pour

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 13

Nombre de votants : 15

REGISTRE des DELIBERATIONS**DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du Conseil Municipal****Jeudi 28 août 2025**Date de la convocation : 1^{er} août 2025Date de l'affichage : 1^{er} août 2025

La séance débute à 20h30 et se termine à 21h20

Le Maire,
Jean-Luc CANTALOUBE

		un montant de 203,75€ HT
--	--	--------------------------

Point n°3 : Approbation du contrat bourg-centre de Terre-De-Bancalié

Délibération n°2025/25 : Le contrat Bourg-Centre Occitanie / Pyrénées-Méditerranée a pour but d'organiser la mise en œuvre du partenariat entre la Région, le Département du Tarn, la commune de Terre-de-Bancalié, la Communauté de Communes Centre Tarn et le PETR de l'Albigeois et des Bastides en y associant le CAUE du Tarn. Il a également pour objectifs d'agir pour soutenir les fonctions de centralité et l'attractivité de la commune de Terre de Bancalié, ainsi que la qualité du cadre de vie des habitants, notamment dans les domaines suivants :

- La structuration d'une offre de services diversifiée et de qualité
- L'amélioration des conditions d'accès à la santé publique pour tous
- Le développement de l'économie et de l'emploi
- La qualification du cadre de vie – qualification des espaces publics et de l'habitat
- La valorisation des spécificités locales – patrimoine naturel /architectural /culturel

Il a par ailleurs vocation à s'inscrire en complémentarité avec le programme « Petites Villes de Demain » initié par l'Etat. Le présent Contrat Bourg-Centre Occitanie doit s'inscrire en cohérence avec le Contrat Territorial Occitanie de l'Albigeois et des Bastides, dont il est un sous-ensemble.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le contrat bourg-centre dont un exemplaire est joint à la présente délibération.

Point n°4 : Admission en non-valeur de créances irrécouvrables

Délibération n°2025/26 : Des titres de recettes sont émis à l'encontre d'usagers pour des sommes dues sur le budget principal de la commune. Certains titres restent impayés malgré les diverses relances et procédures mises en œuvre à la fois par la mairie et par le Trésor Public. Il convient de les admettre en non-valeur.

Sur proposition du service de gestion comptable d'Albi, il est soumis au Conseil Municipal l'approbation de l'admission en non-valeur de deux recettes pour un montant total de 650,80€.

Les sommes nécessaires sont prévues au budget 2025, chapitre 65, article 6541.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'admettre en non-valeur les recettes proposées par le service de gestion comptable d'Albi et énumérées en annexe pour un montant total de 650,80€.

REGISTRE des DELIBERATIONS**DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du Conseil Municipal****Jeudi 28 août 2025**Date de la convocation : 1^{er} août 2025Date de l'affichage : 1^{er} août 2025

La séance débute à 20h30 et se termine à 21h20

Le Maire,
*Jean-Luc CANTALOUBE***Point n°5 : Avis relatif à la demande d'autorisation environnementale présentée par la SAS BESSAC TPC à Montredon-Labessonnié**

Délibération n°2025/27 :La SAS BESSAC TPC a déposé une demande d'autorisation environnementale pour le renouvellement et l'extension de l'exploitation d'une carrière de diabases implantée aux lieux-dits « Le Rivet », « Combe du Rivet », « Puech Grand », « Le Mazot » et « Les Mines » sur la commune de Montredon-Labessonnié.

Le Préfet consulte le Conseil Municipal des communes sur le territoire desquelles se situe le projet et les autres collectivités territoriales, ainsi que leurs groupements, qu'il estime intéressés par le projet, notamment au regard des incidences environnementales notables de celui-ci sur le territoire. Ne seront pris en considération que les avis exprimés au plus tard le 1^{er} septembre 2025.

Le Conseil Municipal de Terre-De-Bancalié est invité à formuler un avis.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal délivre, à l'unanimité, un avis favorable sous réserve que les demandes formalisées par la commune à l'occasion de l'enquête publique soient prises en compte par l'entreprise, et ce durablement (stockage des matériaux exclusivement dans l'enceinte de la carrière, sécurité des usagers de la route, propreté des voies, bâchage des camions, respect des limitations de vitesse, écoute et mise en œuvre d'actions correctives en cas de nuisances constatées par la commune). Le détail de ces demandes est annexé à la présente délibération.

Point n°6 : Adhésion au dispositif de regroupement des Certificats d'Économies d'Énergie du Syndicat Départemental d'Énergies du Tarn (SDET) – Territoire d'Énergie Tarn

Délibération n°2025/28 :Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 2224-34,

Vu le Code de l'Énergie et notamment ses articles L.221-1 et suivants,

Vu l'arrêté du 4 septembre 2014 fixant la liste des éléments d'une demande de certificats d'économies d'énergie et les documents à archiver par le demandeur,

Vu de la délibération du 19 Juin 2025 du Syndicat Départemental d'énergie du Tarn portant notamment sur l'approbation de la convention jointe en annexe,

Depuis 2018, le SDET propose aux collectivités un service de valorisation de leurs travaux de rénovations énergétiques via les Certificats d'Économies d'Énergie (CEE). La commune a adhéré à ce dispositif à travers la signature d'une convention qui arrive à échéance le 31 décembre 2025.

REGISTRE des DELIBERATIONS**DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du Conseil Municipal****Jeudi 28 août 2025**Date de la convocation : 1^{er} août 2025Date de l'affichage : 1^{er} août 2025

La séance débute à 20h30 et se termine à 21h20

Le Maire,
Jean-Luc CANTALOUBE

Afin de continuer à bénéficier de ce service, et au regard du programme de rénovation énergétique des logements communaux en cours, il est proposé au Conseil Municipal de poursuivre ce partenariat avec le SDET en matière de CEE.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la nouvelle convention proposée entre le SDET et les bénéficiaires éligibles au dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie dont un exemplaire est annexé à la présente délibération et autorise Monsieur le Maire à la signer et à l'exécuter, ainsi que toutes les pièces à venir.

Point n°7 : Questions diverses

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que des locataires sont entrés dans le courant de l'été dans les logements de Saint-Antonin et du Travet ayant fait l'objet de travaux de rénovation énergétique en 2024-2025.

Marie-Christine PAYRASTRE précise que les travaux se poursuivent dans les deux logements de Terre-Clapier. Les travaux extérieurs ont été privilégiés durant l'été, pendant les vacances scolaires, afin de ne pas perturber le fonctionnement de l'école. A la rentrée, les travaux intérieurs débiteront.

Monsieur le Maire ajoute qu'une offre d'achat pour le logement de Travanet a été réceptionnée par la commune. Le Conseil Municipal sera amené à délibérer prochainement en vue de la signature de l'acte de notarié.

Karine LEFORT rappelle la tenue du forum des associations samedi 30 août.

Bernard TROUILHET fait état du rendez-vous du jour-même avec l'ASCT au sujet de la création d'une école de VTT à la rentrée. L'association est parvenue à mobiliser plus de 8 000€ de subvention afin de diminuer le coût de l'inscription pour les familles. Il est recensé 30 pré-inscriptions. Les séances débiteront le 17 septembre.

Monsieur le Maire indique que le projet d'école se poursuit dans le respect du calendrier initialement fixé. Le dossier d'avant-projet sommaire (indice B) a été remis le 27 août. La phase d'avant-projet détaillé à venir est une étape déterminante à l'issue de laquelle le permis de construire sera déposé. Un projet d'avenant à la convention de co-maitrise d'ouvrage est en cours de préparation pour préciser les modalités financières et faciliter l'exécution de celle-ci. Le Conseil Municipal et le Conseil Communautaire se prononceront sur ce projet d'avenant avant sa signature. Parallèlement, le projet de MAM avance : l'analyse des offres pour les travaux est en cours. L'ouverture de l'établissement est prévue pour le printemps 2026.

REGISTRE des DELIBERATIONS**DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du Conseil Municipal****Jeudi 28 août 2025**Date de la convocation : 1^{er} août 2025Date de l'affichage : 1^{er} août 2025

La séance débute à 20h30 et se termine à 21h20

Le Maire,
Jean-Luc CANTALOUBE

Amandine LANET interroge Monsieur le Maire au sujet du portique installé à l'entrée du parking de Travanet. Celui-ci confirme qu'après les travaux d'aménagement du parking réalisés au printemps un portique a été souhaité afin d'éviter le stationnement de camions et le dépôt/stockage de matériaux divers.

Nathalie BERLOU fait part au Conseil Municipal du besoin exprimé au sein de la population du Travet de retarder l'extinction de l'éclairage public durant les deux mois d'été à 23h ou minuit. Monsieur le Maire répond qu'à l'échelle de la commune, le besoin en éclairage public n'est probablement pas le même en fonction des secteurs géographiques et des points lumineux et que cela mérite d'être étudié finement afin de mettre en œuvre la solution la plus adéquate. La commune est dépendante des outils techniques mis à sa disposition par le SDET, organisme détenant la compétence en matière d'éclairage public. En effet, le SDET évoque depuis plusieurs années une technologie à venir permettant de gérer l'éclairage public au point lumineux et non à l'armoire électrique comme cela est le cas actuellement. La commune s'est positionnée favorablement dès le début des échanges sur le sujet. Cependant, après échanges avec le SDET, le développement de cette technologie a pris du retard et la commune ne peut en bénéficier pour le moment.

REGISTRE des DELIBERATIONS**DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du Conseil Municipal****Jeudi 28 août 2025**Date de la convocation : 1^{er} août 2025Date de l'affichage : 1^{er} août 2025

La séance débute à 20h30 et se termine à 21h20

Le Maire,
*Jean-Luc CANTALOUBE***Numéro d'ordre des délibérations :**

2025/25	Approbation du contrat bourg-centre de Terre-De-Bancalié – adoption à l'unanimité
2025/26	Admission en non-valeur de créances irrécouvrables – adoption à l'unanimité
2025/27	Avis relatif à la demande d'autorisation environnementale présentée par la SAS BESSAC TPC à Montredon-Labessonnié – adoption à l'unanimité
2025/28	Adhésion au dispositif de regroupement des Certificats d'Économies d'Énergie du Syndicat Départemental d'Énergies du Tarn (SDET) – Territoire d'Énergie Tarn – adoption à l'unanimité

4 délibérations ont été prises lors de la séance du Conseil Municipal, n°2025/25 et n°2025/28.

TERRE-DE-BANCALIÉ 81 120

REGISTRE des DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal
Jeudi 28 août 2025

Date de la convocation : 1^{er} août 2025
Date de l’affichage : 1^{er} août 2025
La séance débute à 20h30 et se termine à 21h20

PAGE N°2025/56

Le Maire,
Jean-Luc CANTALOUBE

FEUILLE DE PRESENCE
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 28 AOÛT 2025 A 20H30

NOM	ETAT DES PRESENCES ET DES PROCURATIONS
Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE	Présent
Monsieur Pierre CALVIGNAC	Présent
Madame Karine LEFORT	Présente
Monsieur Georges KIRTAVA	Présent
Madame Marie-Christine PAYRASTRE	Présente
Monsieur Bernard TROUILHET	Présent
Monsieur Paul PICOT	Excusé

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 13

Nombre de votants : 15

REGISTRE des DELIBERATIONS**DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du Conseil Municipal****Jeudi 28 août 2025**Date de la convocation : 1^{er} août 2025Date de l'affichage : 1^{er} août 2025

La séance débute à 20h30 et se termine à 21h20

Le Maire,
Jean-Luc CANTALOUBE

Monsieur Jean-Pierre GOS	Excusé
Madame Nathalie FABRE	Présente
Madame Anna CALS	Pouvoir à Jean-Luc CANTALOUBE
Madame Isabelle ROBERT	Excusée
Madame Valérie SAALI	Présente
Monsieur Maxime SOULET	Présent
Madame Nathalie BERLOU	Présente
Monsieur Jean-Luc VALERY	Pouvoir à Pierre CALVIGNAC
Monsieur Jean-Marc ZÉNON	Présent
Madame Anne CABROL	Excusée

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 13

Nombre de votants : 15

REGISTRE des DELIBERATIONS**DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du Conseil Municipal****Jeudi 28 août 2025**Date de la convocation : 1^{er} août 2025Date de l'affichage : 1^{er} août 2025

La séance débute à 20h30 et se termine à 21h20

Le Maire,
Jean-Luc CANTALOUBE

Monsieur Gilles FARENC	Excusé
Madame Virginie BOU	Excusée
Monsieur Stéphane JAMEN	Présent
Madame Laëtitia GROS	Excusée
Monsieur Tanguy VALAT	Excusé
Madame Amandine LANET	Présente

SIGNATURE DU PROCES-VERBAL ET DES DELIBÉRATIONS**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL****JEUDI 28 AOÛT 2025 A 20H30**

NOM	EMARGEMENT
Le Maire Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE	
La secrétaire de séance Madame Nathalie FABRE	

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 13

Nombre de votants : 15